

**REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT  
DE L'HERAULT

18/016

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MIREVAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
23	23	23

Séance du 11 avril 2018

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT  
Et le onze Avril

DATE DE LA CONVOCATION
5 avril 2018

A 19 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND Christophe, Maire.

OBJET DE LA DELIBERATION :
18/016

**BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2018**

Présents : DURAND Christophe - DESCOUX Richard - CAMILLERI Stéphanie - LIGNON Agnès - DEMOLLIERE Jean-Pierre - CASTELLO José - HUILLET Robert - ESCUDIER Christiane - PERPINA Dominique - ASSELIN Nathalie - GUY Gilles - BOURRIER Laurence - BOURELLY Céline - ETHEVE Nicolas - DAURES Damien - VIALA Charles - MARTINEZ Christine - LEVASSEUR Valérie - PALHIES Sylvain - DALBIN Jacques - PICOU Christine - ANDRE Robert.

Absents : ROUX Nadéra procuration à BOURELLY Céline.

Nathalie ASSELIN a été nommée secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion a été lu et adopté.

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2312-3 et suivants et L.2312-1 et suivants,
- Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art.7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982),
- Vu la Loi de finances pour 2018,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**Après avoir délibéré, à la majorité**  
**19 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions :**

- Adopte le budget primitif de l'exercice 2018 arrêté comme suit :

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 16/04/2018  
Et publication ou notification et affichage  
Du 16/04/2018

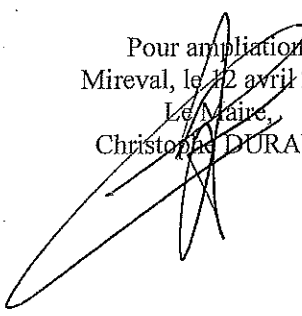
Accusé de réception en préfecture  
034-213401599-20180411-18-016-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2018  
Date de réception préfecture : 16/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MIREVAL

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opérations réelles	Opérations d'ordre	Opérations réelles	Opérations d'ordre
2 978 266,68 €	390 474,75 €	2 691 041,00 €	0,00 €
		<u>Résultat reporté</u>	677 700,43 €
BUDGET TOTAL : 3 368 741,43 €		BUDGET TOTAL : 3 368 741,43 €	

INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Opérations réelles		Opérations d'ordre	Opérations réelles	Opérations d'ordre
Prévisions 2018	RAR 2017	0,00 €	298 624,00 €	390 474,75 €
506 746,77 €	212 176,05 €		<u>Résultat reporté</u>	29 824,07 €
BUDGET TOTAL : 718 922,82 €			BUDGET TOTAL : 718 922,82 €	

Pour ampliation,  
Mireval, le 12 avril 2018  
Le Maire,  
Christophe DURAND



Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 16/04/2018  
Et publication ou notification et affichage  
Du 16/04/2018

Accusé de réception en préfecture  
034-213401599-20180411-18-016-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2018  
Date de réception préfecture : 16/04/2018